

Contribution à l'évolution d'impact de l'émigration internationale sur la région de départ: cas de l'oasis de Fatnassa, sud-ouest de la Tunisie

TAOUFIK GAMMOUDI*; MONGI SGHAIER*

Jel classification: R580, R230, J620

1. Introduction

La question migratoire connaît un regain d'intérêt traduit par des nouvelles préoccupations internationales. Des travaux socio-économiques récents sur l'émigration internationale et ses conséquences sur le développement sont développés. La littérature théorique suggère que l'impact socio-économique de l'émigration sur le pays d'origine soit positif. Par contre le bilan des études empiriques est très contrasté et dépend en grande partie du type d'émigration et de ses modalités (Cling, 2003). Généralement, le contexte fondamental de l'émigration est très complexe et dépend de plusieurs variables socio-économiques, politiques, environnementales, etc.

L'objet de ce travail est de contribuer à l'analyse du phénomène migratoire et son impact sur la région de départ en terme de changements économiques et sociaux. Ainsi, nous étudierons en premier lieu le phénomène migratoire en Tunisie et ses impacts à l'échelle du pays. Ensuite, nous analyserons le phénomène migratoire dans une oasis continentale de sud-ouest de la Tunisie (oasis de Fat-

Abstract

At present, a renewed interest in the issue of international migration and its socio-economic impacts on the areas of origin is recorded. Migration can play both an important role in the process of development and have negative impacts.

This work intends to analyse the international migration and its impacts on the area of origin in terms of economic and social changes. Particularly, it tries to analyze the impact of the international migration on the oasis of Fatnassa in the south-west of Tunisia. This analysis is based on the statistical results of socio-economic investigations and interviews with the migrating households.

This work shows that the increase in migrating households' incomes through the migratory revenue contributed to the improvement of the living conditions of the households and to the investments in agricultural and non agricultural sectors.

Key words: international migration, migratory revenue, socio-economic impact, area of origin.

Résumé

De nos jours, nous assistons à un regain d'intérêt à la question de l'émigration internationale et ses impacts socio-économiques sur les régions de départ. C'est ainsi que l'émigration peut jouer un rôle prépondérant dans le processus de développement comme elle pourra avoir des impacts négatifs.

L'objet de ce travail est de contribuer à l'analyse du phénomène d'émigration internationale et son impact sur la région de départ en terme de changements économiques et sociaux. Ainsi, nous analyserons le phénomène migratoire dans une oasis continentale du sud-ouest de la Tunisie (oasis de Fatnassa) et ses impacts moyennant les résultats statistiques des enquêtes et des interviews au sein des ménages.

Ce travail a finalement montré que l'accroissement des revenus des ménages émigrants à travers la rente migratoire a contribué à une amélioration des conditions de vie et à des investissements dans divers secteurs agricoles et non agricoles.

Mots clés: émigration internationale, rente migratoire, impact socio-économique, région de départ.

nassa du gouvernorat de Kebili) et ses impacts moyennant les résultats statistiques des enquêtes¹ et des interviews² réalisés auprès des ménages émigrants et non émigrants.

2. L'émigration tunisienne vers l'étranger

Les écarts croissants, le développement inégal entre les mondes urbain et rural, la rareté des ressources naturelles, la pauvreté et la main mise coloniale sur les meilleures terres agricoles ont constitué à l'époque les principaux déterminants du mouvement migratoire. En Tunisie le phénomène migratoire a débuté avec une forte émigration interne (exode rural), suivi par un accroissement de l'émigration internationale, notamment vers la France. En effet, la France a accueilli le grand

nombre des émigrants tunisiens (tableau1). Cette émigration est souvent forcée selon les besoins de la main-d'œuvre après la crise démographique française durant la première et la deuxième guerre mondiale (Ghouil, 2000).

Après l'indépendance (1956), la Tunisie a connu des changements socio-économiques et politiques profondes marqués par une politique de scolarisation massive, un changement structurel du secteur agricole, une amélioration de la situation juridique de la femme, etc. (Korchid, 1992). Cependant, en dépit des effets positifs de l'indépendance, le pays a connu un déséquilibre économique avec un taux de chômage très élevé et un niveau de vie très bas (Baduel, 1977). Suite à cette situation critique, le phénomène migra-

* Institut des Régions Arides (IRA), 4119-Medenine- Tunisie

¹ Une enquête quantitative socio- démographique et agro- économique par questionnaire dite « enquête principale » est menée à l'échelle de l'oasis continentale de sud-ouest de la Tunisie (oasis de Fatnassa) en 2000. La taille de l'échantillon est de 92 ménages émigrants et non émigrants.

² Les interviews ouvertes ont touché 27 ménages émigrants en 2005. Ce sont les mêmes ménages enquêtés en 2000.

Tableau 1: *L'évolution de l'émigration tunisienne vers la France*

Année	1924	1946	1949	1950
Nombre	1000(b)	1450(b)	3000(b)	5000(a)

Sources : (a) : Mghari, 2001 et (b) : Baduel, 1977

toire a progressé et l'émigration internationale organisée, qui a pris pour cible tout d'abord le territoire français, s'est étendue à d'autres pays européens (Belgique, Hollande, Allemagne, etc.) (Mghari, 2001). Ainsi, plusieurs conventions ont été signées avec la France en 1963, la RFA en 1965, la Belgique en 1969, les Pays-Bas en 1970 et la Libye en 1971 (Baduel, 1980).

A partir de 1975, l'émigration tunisienne a connu une progression remarquable. Cette phase qui a commencé en 1974 avec la décision des pays européens, frappés par la crise économique, d'arrêter l'émigration n'a pas empêché la population tunisienne vivant en Europe d'augmenter grâce au regroupement familial et à l'émigration clandestine.

En 2004, d'après les statistiques de l'Office des Tunisiens à l'Étranger, le nombre de tunisiens résidant à l'é-

tranger est estimé à 885000 personnes (figure 1). 83% d'entre eux résident en Europe dont 58% en France. On compte 738582 en Europe, 119743 dans les pays arabes, 1054 en Afrique, 832 en Asie, 24655 en Amérique et Australie. Les jeunes âgés de moins de 16 ans, représentent 24% des tunisiens à l'étranger. Les femmes représentent 24,5% de l'ensemble des émigrants.

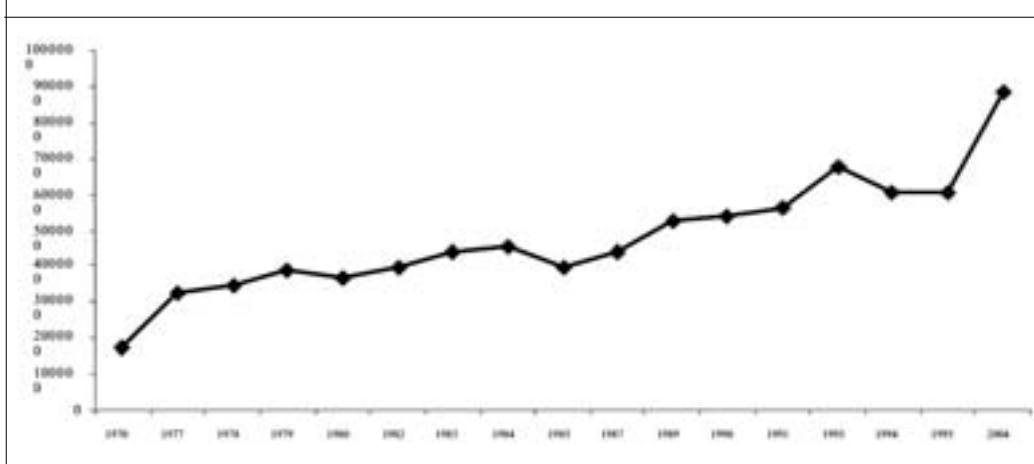
Le pacte de l'émigration sur la famille. D'après Ghoul (2000), l'émigration a occasionné une désintégration de la famille élargie et des conflits entre parents et deuxième génération. Au contraire, Belhedi (1996) a montré que l'émigration a contribué à modifier les mentalités, à introduire de nouvelles valeurs qui sont perçues différemment selon les catégories sociales et à responsabiliser le rôle des femmes des émigrants pour assurer la stabilité de la famille et l'éducation des enfants en absence du père.

Au niveau de la scolarité des enfants, l'émigration semble avoir aussi bien des effets positifs en assurant la fourniture scolaire que des effets négatifs dus à l'absence du père, le manque de suivi et de contrôle (Belhedi, 1996).

Les facteurs économiques apparaissent comme plus déterminants dans le déclenchement et la configuration de l'émigration. L'apport de l'émigration aux économies d'accueil est indéniable. Les transferts des émigrants ont des implications très diverses sur l'économie des pays de départ. La première fonction des envois des fonds est d'abord d'assurer aux familles leurs besoins essentiels. Donc, la satisfaction des besoins humains essentiels n'est pas un préalable au développement, elle est le développement (Guilmoto et Sandron, 2003).

Les investissements induits par la rente migratoire ont constitué un mode de développement spatial qui a favorisé les espaces les mieux placés qui ont attiré les investisseurs. Nombreuses sont les études qui ont montré que la rente migratoire est investie prioritairement dans le secteur immobilier (terrain, logement, etc.). En effet, l'enquête qui a été menée en 1987 par l'Office Tunisien à l'Étranger a révélé que 41,6 % des fonds transférés par les émigrants sont destinés à l'acquisition de terrain et à la construction des logements. En outre, cet apport a permis aux émigrants de contribuer au financement des projets dans leur pays d'origine. Durant la période 1987-2004 le nombre de projet s'élève à 8845 pour un investissement de 321 millions de dinars générant 39 381 emplois. Ces investissements sont repartis comme suit:

- 773 projets dans le secteur agricole pour un volume d'investissement de 47,2 millions de dinars et générant 1471 emplois.
- 2423 projets dans le secteur industriel avec 133,7 millions d'investissements et 20 513 emplois.
- 5649 projets dans les services mobilisant 140,1 millions de dinars et générant 17 397 emplois.

Figure 1: *L'évolution des résidents tunisiens à l'étranger*

tranger est estimé à 885000 personnes (figure 1). 83% d'entre eux résident en Europe dont 58% en France. On compte 738582 en Europe, 119743 dans les pays arabes, 1054 en Afrique, 832 en Asie, 24655 en Amérique et Australie. Les jeunes âgés de moins de 16 ans, représentent 24% des tunisiens à l'étranger. Les femmes représentent 24,5% de l'ensemble des émigrants.

2.1. Les impacts socio-économiques de l'émigration

Les études sur la structure de la famille et la société tunisienne ont abouti à des résultats contradictoires de l'im-

3. L'émigration dans l'oasis continentale du sud-ouest de la Tunisie: Oasis de Fatnassa

3.1. Présentation de l'oasis de Fatnassa

Administrativement, la région de Fatnassa appartient à la délégation de Souk Lahad du gouvernorat de Kébili (figure 2). La population est estimée à 2889 habitants formant 593 ménages. Le bioclimat de l'oasis est caractérisé par une forte amplitude thermique journalière et saisonnière et une pluviométrie irrégulière et très faible qui ne dépasse pas les 90 mm / an. L'activité économique est fondée sur le secteur agricole et notamment la production des dattes de la variété "Deglet Nour", destinée en grande partie à l'exportation (Sghaier, 1995).

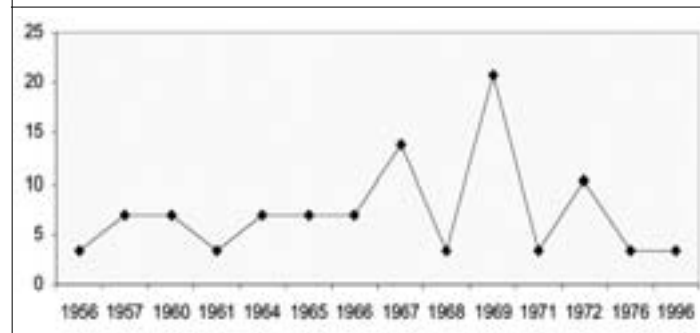
L'émigration dans cette oasis est un phénomène social très ancien. Historiquement, cette oasis a connu plusieurs types de migrations (exode rural, émigration interne, émigration internationale). Ce mouvement migratoire est expliqué par les facteurs répulsifs et attractifs étudiés par les néoclassiques

miques et sociales. D'après Gammoudi (2006), la plupart des émigrants étaient des Khammès³ (44,8%). A côté d'eux vivaient des petits propriétaires (20,4%) et des bergers (34,8%).

Comme réponse à la crise du système oasisien pendant les années soixante, l'émigration est déclenchée. Les émigrants ont cherché tout d'abord la satisfaction de leurs besoins de base. Selon les interviews, 96,6% des émigrants ont visé l'investissement dans la construction des maisons contre 76% qui ont privilégié l'éducation.

Les émigrants ont choisi la France comme destination principale. Les destinations des émigrants ont concerné principalement les régions de Lyon (37,9 %), Saint Etienne (34,5 %) et Marseille (27,6 %). Cette émigration a commencé depuis 1956 avec un taux de 3,4%. Ensuite, elle a chuté en 1961 pour progresser de nouveau en 1964 (6,9%). Ce phénomène a atteint son seuil maximum en 1969 (20,7 %) (Figure 3).

Figure 3: Les taux d'émigration à Fatnassa



3.3. Analyse de l'impact de l'émigration sur l'oasis de Fatnassa

L'émigration a contribué à modifier l'espace et les mentalités des oasisiens. Elle a permis de diffuser les changements socio-économiques au sein des ménages.

La rente migratoire a constitué l'avantage le plus tangible de l'émigration. Ces envois de fonds ont eu des conséquences directes, indirectes et variées sur les revenus dans les lieux d'origine des émigrants. Cette amélioration de revenu a stimulé l'activité économique et a créé des investissements et des emplois. Ces changements ont touché également l'habitat et le niveau de consommation des ménages.

3.3.1. Diversification des revenus des ménages

Le revenu moyen des ménages dans l'oasis est estimé à 4470 DT / an, avec une nette amélioration chez les émigrants. Les importantes sources de revenu des ménages émigrants sont à la fois la rente migratoire et les activités non agricoles (commerce, secteur public, etc.). La moyenne est estimée à 4879 DT / an pour les activités non agricoles et 4848DT / an pour la rente migratoire. Pour le cas des non émigrants les revenus sont principalement générés par les activités extra agricoles (figure 4).

Figure 2: Localisation de l'oasis de Fatnassa

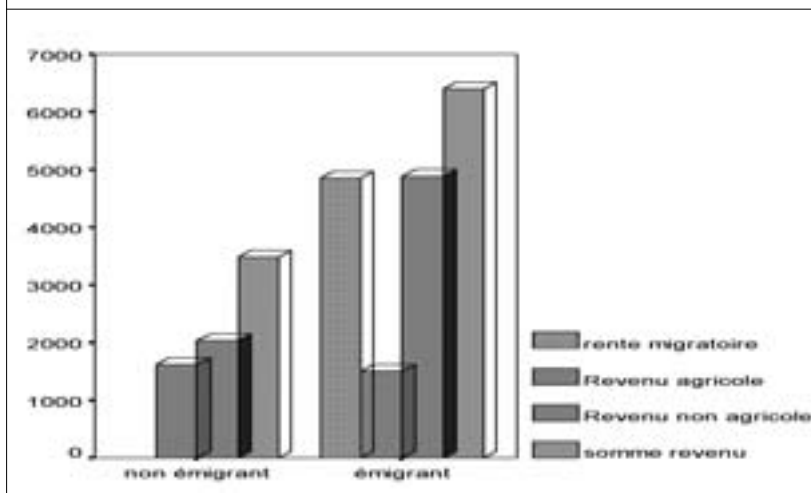


3.2. Contexte général de l'émigration dans l'oasis de Fatnassa

Les ressources réelles de l'oasis étaient principalement agricoles. Les agriculteurs étaient classés suivant l'importance de leurs propriétés foncières. L'homme était confronté à un environnement très difficile et à des contraintes écono-

³ Les Khammès sont les métayers qui offrent leur force de travail pour avoir 1/5 de la production des dattes dans les oasis.

Figure 4: La structure du revenu des ménages à Fatnassa



3.3.2. Habitat et équipement

Les constructions des maisons dans cette oasis sont soit de type "Houch" soit du type villa. La villa qui est plus moderne par rapport au "Houch" est possédée par 40 % des émigrants contre 12 % des non émigrants. Le taux chez les émigrants a dépassé le taux national qui est de 38,5% en 1999 (INS, 2005). A ce niveau, l'émigration semble avoir une influence sur le choix du type d'habitat en possession.

En ce qui concerne l'équipement de première nécessité (eau potable, électricité, etc.) et l'équipement de loisir (TV, parabole, radio, vidéo, etc.), la situation est confortable pour la majorité des oasiens. D'après notre enquête, 98,5 % des non émigrants et 100 % des émigrants sont branché au réseau SONEDE⁴. Les ménages qui possèdent un poste TV représentent 98,5 % des non émigrants et 100 % des émigrants respectivement (Gammoudi, 2006). Cet indice nous permet de donner une appréciation sur le niveau de vie et sur le développement social qui est généralement amélioré et favorable pour les deux types de ménages dans cette oasis.

3.3.3. Consommation et investissement

Les ménages qui reçoivent plus de revenus ont dépensé plus. La dépense pour la consommation est de 5724 DT/ an pour les émigrants. Elle a dépassé la consommation moyenne du sud-ouest qui est de l'ordre de 5250 DT / an en l'an 2000 (INS, 2000). La dépense pour l'alimentation constitue un poste important chez les ménages notamment chez les émigrants.

L'investissement dans cette oasis a connu une évolution remarquable durant la dernière décennie. D'après les résultats des interviews, 90 % des ménages ont investi dont 74 % dans le secteur agricole et non agricole respectivement. 74,2 % des ménages émigrants contre 86,9 % des non émi-

grants ont participé à l'investissement dans cette oasis. Les émigrants ont alloué un montant deux fois plus que les non émigrants (Gammoudi, 2006).

3.3.4. Système de production

Le système productif oasien connaît la coexistence de trois étages de culture: un étage supérieur occupé par les palmiers dattiers, un étage moyen formé par les arbres fruitiers (oliviers, figuiers, grenadiers, etc.) et un étage inférieur constitué par les cultures herbacées (les cultures fourragère et / ou maraichères). Le palmier dattier est la culture principale qui caractérise l'économie de la région et même l'économie nationale. Dans cette oasis, l'agriculture traditionnelle a connu un recul ou parfois un déclin par rapport à la modernisation du système oasien. L'Etat tunisien a déployé un important effort pour assurer une gestion ration-

nelle du secteur de l'eau. Mais aussi, la participation des émigrants s'est présentée comme facteur qui a abouti au développement dans cette oasis. La rente migratoire a permis aux ménages d'investir dans de nouvelles terres agricoles. D'après les interviews, 18,5 % des ménages déclarent avoir acheté des terres, avec 26 % des émigrants contre 15 % des non émigrants (Gammoudi, 2006). Elle a servi aussi à employer une main d'œuvre agricole pour compenser le départ des émigrants. Dans l'oasis et grâce à l'émigration, le mot de Khammès ainsi que le statut social qu'il désignait a disparu pour céder la place à celui d'ouvrier agricole permanent ou saisonnier (Badel, 1980).

4. Conclusion

Les conséquences de l'émigration sur l'oasis sont multiples et complexes particulièrement sur le plan économique et social. Les constatations suivantes ont été retenues:

- L'émigration étant une émigration économique. La rente migratoire a permis d'améliorer les revenus des ménages, de changer leurs niveaux de vie et de développer le secteur agricole (régression du nombre des pieds des palmiers plantés dans l'oasis, acquisition des terres agricoles, accroissement de la productivité etc.) et non agricole (construction des maisons, éducation, etc.). Ces diverses implications justifient un impact positif de ce phénomène sur les ménages émigrants dans cette oasis.

- Dans l'agriculture oasienne, l'émigration a eu des effets controversés. En effet, le départ des jeunes a engendré un déclin de l'économie agricole et parfois un relâchement des liens entre ces individus (surtout les Khammès) et la terre, dans d'autres cas, les rentes migratoires ont eu des effets importants, leurs contributions dans cette oasis ont permis essentiellement une amélioration de l'activité agricole.

- L'émigration a eu des effets sociaux assez notables, en particulier au niveau de l'amélioration du niveau de vie

⁴ SONEDE: Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

des familles (l'équipement de première nécessité, l'équipement de loisir, consommation, etc.).

Références bibliographiques

Baduel, P., 1977. Les conséquences sociales de l'émigration temporaire en Europe sur la vie de la région d'origine de la délégation de Kébili (sud-tunisien), Thèse pour l'obtention du grade de docteur de 3^{ème} cycle en sociologie, Tome 1, 137p.

Baduel, P., 1980. Société et émigration temporaire au Nefzaoua: sud tunisien, 120p.

Belhedi, O., 1996. L'émigration extérieure: Mobilité, réajustement socio-spatial et reproduction de l'ordre spatial. Publié in cahiers du CERES, 1996, Tunis, série Géographique, N°15, pp. 47-58.

Cling, J. P., 2003. L'impact de l'émigration sur les pays d'origine: Etat de la recherche. DIALOGUE, la lettre d'information de DIAL, N°19, Juin, 2003, 9p.

Gammoudi, T., 2006. L'impact de l'émigration sur la région de départ: cas de l'oasis continentale de Fatnassa (gouvernorat de Kébili). Mémoire de mastère Lutte contre la Désertification et gestion durable des ressources en milieu aride. Institut National Agronomique de Tunisie, 90p.

Ghouil, M., 2000. L'émigration et le développement en Tunisie: enjeux et stratégies. Mémoire de fin d'étude, Eco-

le Nationale d'administration de Tunisie, 149p.

Guilmoto, C., Sandron, F., 2003. Migration et développement, 142 p.

INS, 2000. Institut National de la Statistique. Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, 2000, volume A. Résultats de l'Enquête sur le Budget des Ménages. Ministère du Développement et de la Coopération Internationale

INS, 2005. Institut National de la Statistique. Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructure, N°8. Ministère du Développement et de la Coopération Internationale

Korchid, A. T., 1992. L'impact socio-économique de la migration sur la région de sud-est de la Tunisie: cas de Ghoumrassen, Thèse pour l'obtention du grade de docteur, université de Tunis 1, faculté de lettre et des sciences humaines de Tunisie. 103p.

Mghari, M., 2001. La migration maghrébine vers l'Europe: L'état des migrations vers l'Europe Facteurs d'émigration, politiques d'immigration, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Bruxelles, 2001, pp. 30-39.

OTE, 2004. Office des Tunisiens à l'Etranger, note technique interne. Ministère des Affaires Etrangères.

Sghaier, M., 1995. Tarification et allocation optimale de l'eau d'irrigation dans les systèmes de production de la région oasienne de Nefzaoua (sud de la TUNISIE); thèse soumise pour l'obtention du grade de docteur en sciences biologiques appliquées section agronomie, 235p.